

COMMUNE DE FOLLAINVILLE-DENNEMONT
EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
2026-031

OBJET : arrêté de délégation de signature à Madame Marilyne MONTSERRAT 3^{ème} adjointe au maire,

Nous, Maire de la commune,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-18, L 2123-20 et suivants

Vu le procès-verbal d'élection du maire et des adjoints en date du 21 juin 2026,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 21 juin 2026 fixant le nombre d'adjoints à 4,

Vu l'arrêté 2026-015 portant délégation de fonctions à madame Marilyne MONTSERRAT 3^{ème} adjoint au Maire,

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité communale, il est nécessaire de donner délégation de signature à **Madame Marilyne MONTSERRAT** 3^{ème} adjointe au maire,

ARRETONS

Article 1

Sous la surveillance et la responsabilité du maire, délégation est donnée à **Madame Marilyne MONTSERRAT**, 3^{ème} adjointe au maire, pour la signature des documents suivants :

- bordereaux de mandats et de titres, mandats, titres, bons de commande et devis,
- urbanisme,
- état-civil,
- administration générale,
- vente ou acquisition de biens immobiliers en exécution d'une délibération du conseil municipal.

Cette délégation est donnée en cas d'absence ou d'empêchement du maire.

Article 3 - Ampliation du présent arrêté sera transmise à

- Monsieur le sous-préfet de Mantes-La-Jolie,
- Monsieur le receveur municipal
- l'intéressée

Fait à Follainville-Dennemont, le 8 juillet 2026

Le Maire,

Samuel BOUREILLE



Affiché le :
Notifié le : 09/07/2026

